

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)*

Friday, November 24, 1978

• 0938

[Text]

The Chairman: Order, please. The Committee will resume its consideration of the supplementary estimates today. We are on Vote 30a, Education Support, under Secretary of State.

Our witnesses are Mr. Paul Larose, Assistant Under Secretary of State—others assisting him, perhaps they could indicate as I call their name—Mr. R. J. Lachapelle, Director General, Education Support; Mr. M. Spalding, Director of Programs, Education Support Branch; Mr. F. C. Passy, Chief, Canada Student Loans; Mr. A. Belliveau, Director General, Finance Directorate; Mr. E. J. Preston, Director, Development Advisory Service; and Mr. J. DesRoches, Senior Analyst, Education Support. Have I missed anyone?

Mr. Larose, did you wish to begin with an opening statement, or shall we proceed directly with questions?

Mr. Paul E. Larose (Assistant Under Secretary of State, Citizenship and Bilingualism Development, Department of Secretary of State): No, I have no opening statement.

The Chairman: If there is no statement, we will proceed with questions.

Mr. Corbin: Mr. Chairman, on a point of order. Could we at least have a summary explanation for these supplementary estimates, if it was not given yesterday—particularly as it pertains to Vote 30a.

Mr. Daudlin: Mr. Chairman, on that same point of order; I do not know whether Mr. Corbin has received copies of the documents forwarded to the various offices in an effort to give that supplementary information he seeks. Those documents were circulated. If, in fact, Mr. Corbin did not receive them, we have some extras we could perhaps . . .

Mr. Corbin: That would save the time of the Committee. Thank you.

• 0940

The Chairman: Miss MacDonald, please.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Thank you very much, Mr. Chairman. I would like to direct some questioning to the \$41 million expenditure in the supplementary estimates for the statutory payments to postsecondary education. First of all, I perhaps should premise my remarks by stating that last year, almost two years ago now, when the new fiscal arrangement and established programs financing act went into effect reservations were expressed as to whether or not the payments, the 50-50 method of paying by the transfer of tax points and the transfer of cash payments would not penalize any part of the country vis-à-vis the method of payment of conditional grants that had been in effect prior to this new system. We have not had a chance in any real way of examining that, it has not really been in effect long enough to examine whether or not the new form of conditional grants

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)*

Le vendredi 24 novembre 1978

[Translation]

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le Comité va reprendre l'étude du budget supplémentaire du Secrétariat d'État, et plus particulièrement le crédit 30a, soit le Programme d'aide à l'éducation.

Nos témoins de ce matin sont M. Paul Larose, sous-sécrétaire d'État adjoint; M. R. J. Lachapelle, directeur général de l'Aide à l'éducation; M. M. Spalding, directeur des programmes de l'Aide à l'éducation; M. F. C. Passy, chef du Programme des bourses aux étudiants; M. A. Belliveau, directeur général des Finances; M. E. J. Preston, directeur du Service consultatif sur le développement, et M. J. DesRoches, analyste principal du Programme de l'aide à l'éducation. Ai-je oublié quelqu'un?

Monsieur Larose, avez-vous l'intention de faire une déclaration préliminaire, ou bien préférez-vous que nous passions directement aux questions?

M. Paul E. Larose (sous-sécrétaire d'État adjoint, Citoyenneté et expansion du bilinguisme, ministère du Secrétariat d'État): Non, je n'ai pas de déclaration préliminaire.

Le président: Dans ce cas, nous allons passer directement aux questions.

M. Corbin: Monsieur le président, j'aimerais invoquer le Règlement. Pourrions-nous avoir au moins quelques explications sommaires de ce budget supplémentaire, si elles n'ont pas été données hier, en ce qui a trait au crédit 30a?

M. Daudlin: Monsieur le président, au sujet de ce rappel au Règlement, j'aimerais signaler à M. Corbin que des documents ont été envoyés aux bureaux des membres de ce Comité afin de leur donner des explications supplémentaires là-dessus. Si M. Corbin ne les a pas reçus, nous en avons ici des exemplaires supplémentaires que nous pourrons lui transmettre.

M. Corbin: Je vous remercie, cela évitera de faire perdre du temps au Comité.

Le président: Mademoiselle MacDonald, vous avez la parole.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Merci beaucoup, monsieur le président. J'aimerais poser quelques questions au sujet de ce montant de 41 millions de dollars qui figure au budget supplémentaire en ce qui concerne les paiements statutaires versés à l'enseignement post-secondaire. Tout d'abord, j'aimerais rappeler que, il y a près de deux ans, lorsque la Loi sur les nouveaux accords fiscaux et la loi de financement des programmes sont entrées en vigueur, certains craignaient que les nouvelles méthodes de partage équitable des coûts, par le transfert des points fiscaux et des paiements en liquide, pénalisent certaines régions du pays, comparativement aux anciennes méthodes d'octrois de subventions conditionnelles qui avaient été en vigueur jusque-là. Étant donné que les nouvelles méthodes ont été instaurées depuis peu, nous n'avons pas encore eu l'occasion d'en analyser les conséquences et de déterminer si